

L'honorable M. Brunt: Permettez. J'ignore comment, sans cet article, on pourrait révoquer la citoyenneté d'une personne accusée de trahison qui quitterait le Canada pour se réfugier derrière le rideau de fer. Je crois que le gouvernement doit avoir le droit de révoquer la citoyenneté en pareil cas.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Je partage cet avis, mais le libellé de l'article et l'emploi du mot "et" rendent impossible au gouvernement de faire ce qu'il désire.

(La motion est agréée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable M. Brunt: J'en propose la troisième lecture dès maintenant.

(La motion est agréée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable W. M. Aseltine: Honorables sénateurs, je tiens à profiter de l'occasion pour exprimer ma gratitude aux membres des deux côtés de la salle pour la collaboration qu'ils m'ont fournie au cours de la présente session. J'ai fort goûté mon travail à titre de leader du gouvernement et, comme tous mes honorables collègues, je me réjouis de voir la session tirer à sa fin. J'espère que les honorables sénateurs passeront d'agréables vacances, un joyeux Noël et un beau Jour de l'An, et lorsqu'ils reviendront à la mi-janvier, ou à peu près, ils seront pleins d'entrain et de vigueur pour entreprendre une nouvelle session qui durera peut-être jusqu'au 1^{er} juillet. Encore une fois, un sincère merci et mes meilleurs vœux à tous.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, je tiens à signaler que j'apprécie hautement l'appui que les sénateurs des deux côtés de la Chambre m'ont fourni à l'égard des divers problèmes que nous avons eus à résoudre au cours de la session. Je crois que nous avons étudié très soigneusement toutes les mesures qui nous ont été déferées. J'estime que nous avons accompli un travail fort utile durant la première session de cette législature. Je sais que j'exprime les sentiments de tous les honorables sénateurs quand je dis que nous avons été très heureux de la nomination de l'honorable sénateur Aseltine au poste de leader du gouvernement. Nous savions qu'il s'acquitterait de ses fonctions d'une façon qui plairait non seulement aux membres de son parti, mais aussi à tous les honorables sénateurs. Il s'est admirablement acquitté de sa tâche et nous serons

heureux de le revoir lorsque le Parlement sera convoqué de nouveau, nous l'espérons, un peu après Noël.

PROROGATION

AVIS

Son Honneur le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
Ottawa

le 6 septembre 1958

Son Honneur le Président du Sénat,
Ottawa.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Robert Taschereau, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat à huit heures du soir, afin de proroger la première session de la vingt-quatrième législature.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire administratif
du Gouverneur général,
J.-F. Delaute.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

A 7h.55 le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

LA SANCTION ROYALE

L'honorable Robert Taschereau, député de Son Excellence le Gouverneur général, prend place au pied du trône. La Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son Orateur. Il plaît alors au député du Gouverneur général de donner la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul.

Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens.

Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.

Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt.

Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer.

Loi pour faire droit à Marc Baillargeon.

Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard.

Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding.

Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert.

Loi pour faire droit à Georgiu Panajiotis Yarenis.

Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer.

Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.

Loi pour faire droit à Edwin Showler.

Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.

Loi pour faire droit à Johann Schneider.

Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston.

Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin.